

## *Perspectives du Printemps arabe*

**« La relation entre gouvernants et gouvernés arabes s'est inversée : les premiers connaissent la force de la dissension populaire, les seconds invoquent l'État de droit et un nouveau contrat social ».**

ENTRETIEN *avec Saad Kiwan par Lorenzo Trombetta*

Un autre mur de Berlin s'est écroulé. Il ne s'agit pas d'un mur matériel comme en 1989, mais d'un autre beaucoup plus robuste et présent de façon pénétrante dans la conscience de millions d'arabes : le mur de la peur et du silence. Les révolutions arabes n'en sont qu'au début. Nous assistons à un phénomène sans précédents dans l'Histoire moderne et contemporaine de ces régions. L'un de ses premiers résultats a été l'inversion de la relation entre gouvernants et gouvernés : les premiers connaissent maintenant la force de la dissension populaire, tandis que les seconds invoquent, chacun à leur manière, l'État de droit et un nouveau contrat social ». C'est la lecture, en synthèse, proposée par Saad Kiwan, journaliste et intellectuel libanais qui, lors de cet entretien tire aussi la sonnette d'alarme : « le risque pour les révolutions arabes est qu'elles résultent incomplètes si elles ne réussissent pas à effectuer une véritable séparation entre religion et État, pour que le principe d'égalité entre tous les citoyens devienne une réalité ».

Kiwan, 57 ans, est originaire de la région côtière de Batroun, mais il s'installa tôt à Beyrouth avant de quitter le pays. Il appartient, du moins formellement, à la communauté chrétienne-maronite libanaise. Après des études en Belgique, il s'est rendu en Italie où il a travaillé en tant que journaliste. Après la fin de la guerre civile libanaise (1975-1990), vers la moitié des années quatre-vingt-dix, il est revenu à Beyrouth avec sa famille. Ici, depuis plus de 20 ans, d'abord en tant

que journaliste du journal Al Safir et ensuite au SKeyes, le centre de la Fondation Samir Kassir pour la Défense de la Liberté de Presse et la Culture, il livre sa bataille pour un modèle alternatif au confessionnalisme politique, dominant dans le pays du Cèdre, qui se base sur l'affirmation du principe de citoyenneté (*al mouwatana*).

**AFKAR/IDEES :** *L'expression « Printemps arabe » indique un caractère passager, saisonnier du phénomène. En est-il ainsi ?*

**SAAD KIWAN :** Certainement pas. Il s'agit d'un phénomène d'une très grande portée, en termes temporels aussi. Un phénomène qui a surpris tout le monde, même les personnages principaux des différentes réalités arabes, un phénomène sans précédents dans l'Histoire moderne et contemporaine non seulement du monde arabe, mais de tout l'Orient. C'est comme un énorme rocher lancé dans un lac, semblable à un étang qui a été dominé pendant des centaines d'années par l'immobilisme. Et l'époque des régimes postcoloniaux, dont ils tentent avec tant d'efforts de se libérer, n'est que le dernier acte de cette longue nuit du monde arabe.

**A/I :** *Quel est à votre avis le défi que doivent affronter les révolutionnaires arabes ?*

**S.K. :** Le défi le plus complexe sera celui de la révolution confessionnelle,

qui devra séparer la religion de l'administration des affaires publiques. Sans cette réforme radicale, les processus de changement en cours dans les divers pays arabes risquent de rester incomplets, et les objectifs fixés – l'ancrage dans l'État de droit et l'État civil (*dawla madaniya*) – ne pourront pas être atteints.

**A/I :** *Et si vous deviez ébaucher un premier bilan provisoire ?*

**S.K. :** Le résultat le plus important jusqu'ici est l'écroulement du mur de la peur et du silence qui a pesé pendant des décennies sur la société arabe. Un autre mur de Berlin, non matériel, très présent dans la conscience de beaucoup d'arabes, s'est dissout. Maintenant, l'on considère un droit inaliénable exprimer son propre avis de façon publique. De même que l'on considère que protester ouvertement ou prêter une voix au malaise soit un droit indiscutable. On peut enfin crier contre l'ordre institué, le *nizam*. Des conquêtes que l'on peut donner pour sûres en Europe, mais qui ne le sont pas dans les sociétés arabes après des décennies de domination de régimes despotiques.

**A/I :** *Comment les pouvoirs constitués ont-ils réagi et réagissent-ils ?*

**S.K. :** Certains, comme en Tunisie, en Égypte, en Syrie, au Yémen, au Bahreïn et en Libye, ont choisi la voie de la répression à différents degrés.

## La Jordanie est fragile, internement et régionalement. Le roi est une garantie face à cette faiblesse

D'autres se sont tout de suite précipités vers la recherche de remèdes, en tentant de donner l'impression d'avoir compris le malaise de leurs sujets. Mais c'est la relation entre gouvernants et gouvernés qui a changé. Les premiers savent qu'ils ne peuvent plus agir impunément contre leur propre peuple. Contrairement à ce qui se passait auparavant, lorsque le despote se comportait en considérant la sphère publique comme étant de sa propriété exclusive.

**A/I :** *Dans quels pays les gouvernants se sont précipités vers la recherche de remèdes et comment ont-ils réussi à gérer les contestations populaires ?*

**S.K. :** Le Maroc, la Jordanie et l'Arabie saoudite rentrent dans cette catégorie. Ce n'est pas un hasard s'il s'agit de trois monarchies et non de républiques héréditaires, même si les analogies en restent là, car chaque pays présente des spécificités faisant que toute généralisation soit forcée.

**A/I :** *Au Maroc, comment le roi Mohammed VI a-t-il réagi ?*

**S.K. :** Mohammed VI a réussi avec sagesse à faire confluer les efforts réalisés auparavant pour mettre en marche des réformes modérées dans le pays. Il a réussi à trouver un compromis, qui fonctionne pour l'instant, entre les instances de la monarchie, celles de la société et des formations politiques de l'opposition, formations islamistes incluses. Il s'agit d'un équilibre délicat qui, cependant, a réussi à passer le premier examen des élections législatives de novembre dernier. Le roi, malgré la tradition qui le définit

comme descendant du Prophète Mahomet, sait que maintenant il détient une autorité moins absolue qu'auparavant, étant donné qu'il a cédé une partie de son pouvoir à d'autres organes de l'État, plus représentatifs de la société. Le chemin est encore long et tortueux, mais au Maroc nous avons vu semer les graines du changement de façon non traumatique.

**A/I :** *En Jordanie, les protestations assumèrent au début une dimension radicale. Et en Amman, des milices irrégulières loyales ont surgi, semblables à celles que l'on a vues en action au Caire. Que s'est-il passé ensuite ?*

**S.K. :** Le royaume hachémite cherche avec effort à répondre aux demandes les plus urgentes de certains secteurs de la population qui étaient restés jusqu'ici à l'écart des bénéfices du pouvoir. Comme sur d'autres scènes arabes, les revendications de la place jordanienne du printemps 2011 se dirigeaient contre la corruption, pour la justice et la transparence et des réformes politiques radicales. Mais personne n'a réellement mis en doute l'autorité du roi. Personne n'a remis en question l'ordre constitué, la monarchie. La raison qui l'explique est que, même si le mouvement de contestation en Jordanie continue d'exister, il est limité par une série de facteurs internes et externes.

**A/I :** *De quoi s'agit-il ?*

**S.K. :** La société jordanienne est essentiellement bédouine. Raison pour laquelle elle est très fidèle au chef, dans ce cas-là, le roi. Elle est composée aussi par d'importantes minorités ethniques – circassiens, turcomans – tra-

ditionnellement fidèles au souverain. Le facteur palestinien est un autre facteur de limitation et non de stimulation : les Jordaniens d'origine palestinienne constituent la majorité numérique de la population. Eux aussi voient la monarchie comme une garantie de leur statu quo, privilégiés sur bon nombre d'aspects par rapport aux Palestiniens de Cisjordanie, Gaza ou les Palestiniens des camps de réfugiés dans d'autres pays arabes.

N'oublions pas, de plus, que la Jordanie est un État fragile, internement et régionalement. Le roi suppose une garantie face à cette faiblesse intrinsèque dans la nature même d'une monarchie conçue autour de la famille hachémite, originaire de Hedjaz, dans l'actuelle Arabie saoudite. Celui qui remet en question la monarchie remet en question tout l'État : les bédouins s'accrochent à cette sécurité pour peur des Palestiniens et vice-versa, dans un climat de méfiance qui finit par renforcer le roi.

**A/I :** *L'Arabie saoudite, au contraire, est un État fort...*

**S.K. :** Mais surtout riche. Qui plus est, richissime. Il est vrai qu'il s'agit d'un État surgit du néant, de l'union de diverses tribus éparpillées sur un territoire très vaste et peu peuplé. Il s'agit d'un pays caractérisé par le tribalisme, l'analphabétisme, la pauvreté endémique, avec des régions qui sont restées exclues pendant des décennies des bénéfices des revenus du pétrole. L'alphabétisation débuta tard et cela a été un processus très compliqué, à cause d'une certaine résistance sociale aussi, surtout dans les régions périphériques. Dans certains cas il s'est agi d'un processus forcé et donc trauma-

## 7 L'Arabie saoudite a fait de petits grands pas, ce qui n'exclue pas la possibilité de révoltes

tique, qui n'a pas permis le développement d'une conscience politique étendue dans la société, réprimée par un appareil de contrôle qui englobe tout. Il existe une élite restreinte d'intellectuels et d'activistes pour les droits de l'Homme, mais la grande majorité de la population est toujours politiquement ignorante. Il ne faut pas non plus sous-estimer l'importance du facteur religieux : la famille royale est wahhabite, une école de l'islam radical avec des règles très rigides qui finissent par devenir un instrument efficace de contrôle de la société. En raison de cela, en Arabie saoudite, les espaces de contestation et de libre expression de la divergence sont vraiment limités.

**A/1 :** *Quoi qu'il en soit, différentes protestations des chiites de la région orientale se sont produites dans le royaume et elles ont été fortement réprimées. Que s'est-il passé ?*

**S.K. :** La question confessionnelle a joué un rôle crucial. N'oublions pas que le roi saoudien est aussi le Gardien des Lieux Saints (*khadim al haramayn*) et présente une légitimité politique et religieuse presque divine. Cette force – qui fait du royaume une sorte de Vatican des musulmans – est hypnotisante pour de nombreux musulmans et, en particulier, pour les sunnites. Jusqu'ici, la contestation explicite du *nizam* saoudien provenait de la minorité chiite de Qatif, qui de ce fait ne reconnaît pas l'autorité religieuse des sunnites-wahhabites des Saoud. Le mécontentement de la population de Qatif ne peut pas se réduire à une simple question confessionnelle. Il prend racine dans le malaise social, aiguë par le fait qu'une grande partie du pétrole extrait dans tout le royaume



Saad Kiwan lors de l'entretien./L.T.

me provient de cette zone. À ce malaise s'ajoute la tension régionale avec une toile de fond confessionnelle sunnite-chiite. La révolte, réprimée dans le sang, des chiites du Bahreïn contre la dynastie sunnite de Manama, qui a eu lieu dans le contexte plus ample des révolutions arabes, a fourni un stimulus et un cadre de référence pour les chiites de Qatif. Ceux-ci se sont soulevés en remettant en question l'autorité du roi Saoud et non en posant des revendications politiques en tant que citoyens saoudiens, mais en tant que membres d'une communauté confessionnelle. Un fait qui explique la faiblesse de leurs initiatives et le manque de solidarité vis-à-vis de leurs causes de la part des autres strates de la société du royaume.

**A/1 :** *Le roi Abdallah a aussi répondu en distribuant des cadeaux. Est-il convaincant ?*

**S.K. :** C'est vrai. Le roi Abdallah s'est empressé d'annoncer un programme extraordinaire, d'un coût de presque 90 milliards de dollars, pour des aides, des subventions et des appuis de diverse nature aux classes les plus défavorisées de la population, en particulier les jeunes. Il y a eu et il y a des signes indiquant que l'actuel souverain est conscient de la nécessité de faire des réformes, bien que graduelles. Déjà avant l'éclatement des révoltes, le souverain avait créé la première université mixte à Jeddah ; ensuite il a permis aux femmes de conduire. D'un point de vue politique, il a constitué un gouvernement, le premier de l'histoire du royaume, où les ministres ont un pouvoir de décision et ne sont pas seulement des exécutifs. De plus, certains ministères clés ont été occupés par des personnalités ne faisant pas partie de la famille royale. Ensuite il a institué un conseil pour la succession du roi, chargé de nom-

## En Iran, il existe une dialectique politique enracinée entre réformistes et conservateurs

mer le souverain avec une majorité de deux tiers. De petits grands pas pour l'Arabie saoudite, où l'on n'exclut pas qu'à l'avenir on puisse voir germer la graine des révolutions arabes.

**A/I :** *Quel est le rôle de l'Iran dans ce phénomène régional ?*

**S.K. :** L'Iran a déjà connu en 2009 une vague de protestations sans précédents dans l'histoire du khomeynisme. À la différence des sociétés arabes, la société iranienne est dynamique depuis longtemps. Il existe une dialectique politique bien enracinée entre réformistes et conservateurs. Le régime est habitué à faire face aux critiques et aux attaques de l'opposition. Cette dernière, étant donné qu'elle a la possibilité de s'exprimer avec relativement peu de liberté, présente une force moins contendante que les mouvements révolutionnaires arabes de 2011. Une dialectique et une pluralité de voix, iraniennes, qui est typique du chiisme, qui se renforce avec la tradition de l'*ijtihad*, c'est-à-dire, de l'effort interprétatif pour réviser continuellement le sens des sources de l'islam. Les autorités religieuses iraniennes débattent et se divisent non seulement sur des sujets théologiques mais aussi sur des sujets politiques. Ceci dit, les points de contact et d'influence avec le monde arabe ont toujours existé et ils continueront d'exister, raison pour laquelle on n'exclue pas que les révolutions arabes puissent influencer la dynamique politique iranienne actuelle. Mais on peut aussi argumenter en sens inverse, étant donné que la « vague verte » de 2009 peut avoir influencé les dynamiques tunisiennes, égyptiennes, yéménites, bahreïnies, libyennes et syriennes en 2011.

**A/I :** *Dans ce contexte, quel rôle ont joué les chrétiens arabes ? Sont-ils partie intégrante ou des spectateurs passifs d'une scène en plein changement ?*

**S.K. :** Les chrétiens d'Orient sont partie intégrante de ces révolutions, qu'ils le veuillent ou non. De plus, ils peuvent offrir quelque chose dont la majorité des musulmans manquent : la moitié de leur cœur est musulman et ceci en fait un pont entre deux mondes, l'Occident chrétien et l'Orient musulman. Depuis de nombreux siècles, ils vivent côte à côte avec leurs frères, les musulmans ; en même temps, pendant plus de 200 ans, les élites chrétiennes du Levant ont été courtisées par les puissances européennes pour devenir leurs intermédiaires en Orient. Pendant tout le XX<sup>e</sup> siècle, et encore aujourd'hui, beaucoup de chrétiens arabes sont partis travailler en Europe ou en Amérique du Nord, mais ils n'ont jamais cessé d'être des gens d'Orient. Ainsi donc, aujourd'hui ces chrétiens ne sont pas des martiens, étrangers à leurs propres sociétés en révolte. Au contraire, ils peuvent constituer le fer de lance d'un mouvement qui revendique les principes de la citoyenneté, la démocratie, la justice et la transparence.

**A/I :** *Certains libanais soutiennent que le « printemps des Cèdres » de 2005 a représenté la base des révolutions arabes de 2011. Qu'en pensez-vous ?*

**S.K. :** Le 14 mars 2005 fut la première hirondelle de ce printemps. Cependant, le rêve libanais fut vite mis en pièces. Même moi, comme beaucoup de Libanais, j'ai eu l'illusion qu'avec le retrait militaire des Syriens (après 29 ans de tutelle, n.d.r) nous nous ache-

minions vers l'édification d'un nouvel État. Mais il n'en a pas été ainsi, surtout à cause de la présence d'un parti confessionnel armé, le Hezbollah.

**A/I :** *Le Hezbollah est un allié de la Syrie ainsi que de l'Iran. De quelle façon l'affaiblissement ou la chute éventuelle du régime des Assad en Syrie peuvent-ils influencer l'équilibre libanais ?*

**S.K. :** De façon claire, étant donné que le Hezbollah serait affaibli et devrait s'en tenir à des compromis internes. Parallèlement, il faudrait se diriger à la communauté chiite libanaise et convaincre ses membres du fait qu'ils n'ont pas besoin des armes du Hezbollah en tant que garantie de leur intégrité, que le principe de citoyenneté est la véritable garantie de protection pour tous les citoyens face à l'État.

**A/I :** *Dans un pays complexe comme le Liban, quel nouvel État peut-on construire ?*

**S.K. :** Un État civil, non laïc ni théocratique, un État où, en même temps, les droits des citoyens seront garantis et les communautés protégées. Car la citoyenneté ne doit pas dépendre du confessionnalisme, tel qu'il en est aujourd'hui. En réalité, le confessionnalisme ne peut être dépassé qu'en offrant des garanties aux communautés, et cela requiert d'appliquer entièrement l'accord de Taef (de 1989, mettant fin formellement à la guerre civile, n.d.r.) qui prévoyait la création d'un Sénat avec des membres nommés par les communautés, aux côtés d'un Parlement aconfessionnel. ■